

tant de son revenu, qu'il n'a pas besoin de placer en affaires un capital, sujet aux accidents commerciaux, que ses renouvellements d'assurance lui accumulent pour l'avenir un revenu qui est l'équivalent de l'intérêt d'un fort capital. Par conséquent, il prend le plus grand soin que sa liberté ne nuise pas à ce qu'il a déjà accompli. Il arrange loyalement et systématiquement le plan de sa journée de travail et le suit fidèlement.

Sa foi dans l'assurance fait de lui un missionnaire, lui donne de l'initiative, du courage et de la persistance, de l'inspiration pour le travail et pour l'attente quand les affaires sont sombres. Sa foi lui fait ignorer les côtés désagréables de son travail; elle l'empêche de se laisser tenter par de gros salaires qui lui sont offerts dans d'autres occupations; elle fait qu'il étudie constamment l'assurance et ses raisons d'être.

Sa loyauté envers l'assurance le pousse à être loyal dans la concurrence et à aider l'association des assureurs à élever le niveau de la profession.

La foi de l'agent dans l'assurance le porte à se hâter de pourvoir amplement à l'avenir de sa propre famille, de sorte que personne ne peut trouver d'hypocrisie dans ses arguments. Elle l'aide à apprécier les devoirs qui incombent à un citoyen et, en raison de sa connais-

sance des hommes, et du contrôle qu'il a de son temps, il est particulièrement apte à prendre la tête dans les mouvements qui se font pour promouvoir les droits des citoyens.

La loyauté de l'agent envers sa compagnie est basée sur une investigation soigneuse des faits, lui donnant la conviction que sa compagnie n'a pas de supérieure pour les résultats qu'elle offre aux détenteurs de polices, et sur un contrat équitable, qui lui est profitable à cause des assurés bons et persistants qu'il procure à la compagnie.

La loyauté pousse l'agent à éviter de s'endetter envers sa compagnie, comme il évite toutes les autres dettes. Elle le rend plus soigneux dans le choix des personnes à assurer et des bons agents; elle le rend jaloux du bon renom de sa compagnie. Elle fait qu'il se rend maître de la connaissance de ses règlements, méthodes et polices, qu'il est courtois et sincère dans ses rapports avec les représentants de la compagnie qui l'aideront par conséquent à obtenir un plus grand succès.

(A suivre).

"Canada-Feu"

Nous accusons réception du dernier rapport annuel de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada contre le Feu,

également connue sous le nom abrégé de "Canada-Feu."

Il nous fait plaisir de constater que le montant des assurances en cours a augmenté de près d'un million de dollars avec une augmentation de revenu de dix mille dollars.

Le passif de cette compagnie pendant le dernier exercice a diminué d'environ 10,000 dollars.

La Canada-Feu qui a pris désormais une place parmi les institutions de ce genre les plus prospères a vu sa situation s'améliorer d'année en année.

"La Jacques-Cartier"

Premier Rapport

Après six mois d'existence au moins consacrés au travail d'organisation intérieure, la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu "La Jacques-Cartier" présente un rapport (voir l'extrait d'autre part) qui fait honneur à ses administrateurs.

Dans ce court espace de temps 617 polices ont été émises pour un montant d'assurance de \$522,760. C'est un début remarquable qui témoigne d'une belle activité de la part des agents de cette compagnie.

Les revenus se sont élevés à \$6,638.25 laissant, après paiement des dépenses de toute nature, un surplus net de \$1,223.22.

Le passif déduit, il reste un surplus d'actif de \$15,273.12.

Nous félicitons vivement ceux qui sont à la tête de "La Jacques-Cartier" de l'excellent travail accompli en si peu de temps.

Patronnez la Compagnie de votre Pays.

Pourquoi envoyer votre argent à l'étranger? Edifiez des Institutions au pays et assurez-vous à

THE CANADIAN RAILWAY ACCIDENT INSURANCE CO.

Ottawa, Canada.

CAPITAL AUTORISE \$500,000

CAPITAL SOUSCRIT 200,000

D. MURPHY,
Président.

JOHN EMO,
Gérant Général.

J. P. DICKSON,
Secrétaire-Trésorier.

Emet toutes les Catégories d'Assurance contre les **Accidents, la Maladie, la "Liability"; et l'Assurance Collective des Ouvriers,** à des taux aussi bas que le permet la sécurité.

Toutes les Polices sont émises en Français ou en Anglais, comme on le désire. Les Polices de "The Canadian Accident Insurance Company" sont les plus libérales qui soient émises aujourd'hui et contiennent tous les avantages les plus nouveaux et les plus modernes, tels que clauses d'Accumulation, Double Responsabilité, Police cédulée ou à Indemnité Fixe, Honoraires de Chirurgien, etc., et peuvent être émises à des termes de trois ou six mois sans frais supplémentaires. Pour informations, voyez les agents.

Bureau de Montréal:

Bâtisse Banque d'Ottawa, 222, rue St-Jacques.

E. Pinard, Caissier.
T. Hickey
R. C. Scott } Agents spéciaux.
G. H. Bissett
J. E. Roy, Agent Local.

Bureaux de Québec:

Frank Glass,

Bâtisse Banque d'Hochelaga

J. B. Morissette,
82, rue St-Pierre

AGENTS DEMANDES DANS TOUS LES DISTRICTS NON REPRESENTES.

ADRESSEZ-VOUS AU GERANT-GENERAL, 58, RUE QUEEN, OTTAWA, C.